

DEPARTEMENT
HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MANE

Séance du 13 novembre 2023
Délibération n°8-3

L'an deux mille vingt-trois le 13 novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Michel MASQUÈRE.

Présents :Mrs MASQUÈRE Michel, FURCY Alain, CASTEX Jean, BAZART Michel, BOTTAREL Sébastien, DEVAUTOUR Florian, FERRANDI François, FINI Sandro et WEIHSS Pascal
Mmes GUALTER Marie-Christine, ARTIGUES Martine et BOUIN Florence

Excusés : Mr CARLINI Claude
Mme NSIRI Marielle

Mr CARLINI Claude donne procuration à CASTEX Jean
Mme NSIRI Marielle donne procuration à GUALTER Marie-Christine

Mr FURCY Alain a été nommé secrétaire de séance.

**Objet : APPROBATION STATUT COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PRISE COMPÉTENCES
CONSTRUCTION RÉHABILITATION GESTION FOURRIÈRE DE SAINT-GAUDENS**

Vu l'article L5211-17 du CGCT

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 28 septembre 2023

Monsieur le Maire expose que la communauté de communes a souhaité disposer d'une compétence supplémentaire, rédigée de la façon suivante :

- « Construction – Réhabilitation – Gestion de la fourrière/refuge animal de Saint-Gaudens »
pour permettre d'accompagner la réhabilitation de cette fourrière animale et son extension pour correspondre au bassin de vie du Comminges.

Après approbation par le conseil communautaire du 28 septembre 2023, les communes sont appelées à se prononcer à la majorité qualifiée pour valider cette modification statutaire.

Suite à un débat contradictoire, le conseil municipal contre décide :

- D'APPROUVER la modification statutaire telle que notifiée par la communauté de communes et les statuts tels qu'annexés à la présente délibération
- DE NOTIFIER la présente décision à la communauté de communes

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 14
VOTES : Contre 0 Pour 14

Date de convocation : 07 novembre 2023
Date d'affichage :
Acte rendu exécutoire après le dépôt en
Sous-Préfecture de SAINT-GAUDENS

